



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, 20 avril 2023

Réouverture à la circulation des piétons sur la plage de La Salie Nord, commune de La Teste-de-Buch

Etienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, a signé l'arrêté autorisant la réouverture dès aujourd'hui de la circulation des piétons sur la plage océane dite « La Salie Nord » sur la commune de La Teste-de-Buch, depuis le lieu dit « l'observatoire » situé entre la Lagune et la Salie Nord, matérialisé par les Blockhaus.

Cet arrêté autorise également la réouverture partielle des accès routiers à cette plage de la Salie Nord : seuls sont autorisés les véhicules de secours et d'intervention de la commune et de l'office national des forêts ainsi que les ayants-droits assurant les chantiers de nettoyage des parcelles incendiées et restaurant les accès à la plage océane.

Par dérogation, l'accès est également autorisé aux véhicules de l'union des surfs clubs du Bassin d'Arcachon (USCBA) à raison de quatre rotations quotidiennes.

La circulation des piétons, dans la zone comprise entre le blockhaus des Gaillouneys jusqu'à 200 mètres au nord de l'entrée de la plage de la Lagune, reste en revanche interdite en raison des chantiers de débardage en cours, des rotations de véhicules transportant les grumes incendiées lors de l'été 2022, de la capacité réduite du parking d'accès à la plage et de la poursuite du phénomène d'érosion sur les plages dites du « Petit Nice ».

Voir carte en annexe